

Charte

*“Le naturisme est une manière de vivre en harmonie avec la [nature](#), caractérisée par la pratique de la [nudité](#) en commun, ayant pour conséquence de favoriser le respect de soi-même, le respect des autres et de l’[environnement](#). “**Congrès international du FNI, 1974***

Nous accueillons dans notre camping tous les naturistes licenciés ou non et prenons les engagements suivants sur la pratique du naturisme, la sécurité et la protection de l’environnement.

- Favoriser la pratique d’un naturisme sain, familial, naturel.
- Faire preuve de tolérance et respecter les individualités de chacun.
- Veiller au respect de la nudité tout en restant compréhensif à l’égard des adolescents.
- Rester à l’écoute des personnes qui peuvent avoir des appréhensions à la découverte du naturisme.
- Garantir la tranquillité des vacanciers naturistes tout en organisant des activités sportives ou culturelles pour ceux qui le souhaitent.
- Nous ne tolérons aucune attitude de voyeurisme ou d’exhibitionnisme susceptible de choquer les enfants ou les adultes.
- Informer les vacanciers sur la possibilité de pratiquer le naturisme, toute l’année, en faisant connaître les structures nationales et internationales : Clubs, Associations, Fédérations.
- Respecter et préserver la nature, protéger l’environnement en favorisant les économies d’énergie et d’eau.
- Promouvoir les sites touristiques et culturels proches de leur établissement.